

Embargo: 17.1.2014, 19.00 heures

"Non à une adhésion à l'UE à pattes de velours"

**Discours de l'Albisgüetli du 17 janvier 2014 tenu à l'occasion
du 26^e congrès de l'Albisgüetli de l'UDC du canton de Zurich
au stand de tir de l'Albisgüetli à Zurich**

par Christoph Blocher, conseiller national et anc. conseiller fédéral

Les versions écrites et orales du discours font foi. L'orateur se réserve le droit de s'écarter même fortement du manuscrit.

www.blocher.ch www.svp-zuerich.ch

Table des matières

"Non à une adhésion à l'UE à pattes de velours"

| | | |
|-------|--|----|
| I. | L'esprit de l'Albisgüetli | 3 |
| II. | Les années mémorables 2014–1914–1814 | 4 |
| III. | Pressions étrangères: rien de nouveau sous le soleil | 8 |
| IV. | L'affaire de Neuchâtel | 8 |
| V. | Au cœur de guerres chaudes et froides | 9 |
| VI. | La votation européenne de 1992..... | 10 |
| VII. | Rattachements institutionnels à l'UE | 12 |
| VIII. | L'UDC aide le Conseil fédéral | 14 |

Discours de l'Albisgüetli du 17 janvier 2014

Monsieur le Président,
Monsieur le Président de la Confédération,
Monsieur le Conseiller fédéral
Monsieur le Président de l'UDC Suisse
Monsieur le Conseillers d'Etat,
Monsieur le Conseiller aux Etats,
Monsieur le Président des Députés au Grand Conseil
Mesdames et Messieurs les Conseillers nationaux de nombreux cantons suisses,
Mesdames et Messieurs les Députés au Grand Conseil de nombreux cantons,
Mesdames et Messieurs les Présidents de commune et Conseillers communaux,
Mesdames et Messieurs les Juges fédéraux, Juges cantonaux, Juges de district et
Procureurs,
Messieurs les Divisionnaires et Brigadiers,
Chers Membres, Amis et Hôtes de l'UDC du canton de Zurich,
Mesdames et Messieurs,

I. L'esprit de l'Albisgüetli

Au plus tard après les dernières notes de la marche des cavaliers de Fehrbellin, qui a été rebaptisée depuis longtemps la "Marche de l'UDC zurichoise", quand les lumières et le niveau sonore des conversations commencent à baisser dans la salle, alors beaucoup d'entre nous le ressentent, cet esprit de l'Albisgüetli si souvent décrit et discuté, tant vanté et tant honni.

En quoi consiste-t-il, cet esprit de l'Albisgüetli?

Qu'a-t-il de particulier, ce congrès de l'Albisgüetli?

C'est une manifestation ouverte, un lieu d'exposé et de réplique, d'arguments et de contre-arguments. L'expression d'un système politique sain.

C'est ici qu'à chaque début d'année l'UDC zurichoise prend parti, passionnément parti pour notre peuple et notre pays.

Le président en exercice de la Confédération réplique à l'exposé partisan et présente la position du gouvernement fédéral. Il n'y a ensuite pas de duplique.

Nous avons, Monsieur le Président de la Confédération Didier Burkhalter, déjà la deuxième fois le plaisir de vous accueillir à l'Albisgüetli. Nous vous remercions d'avoir accepté de nous exposer l'opinion du Conseil fédéral.

Votre présence cette année est particulièrement méritoire, car en 2014 vous jouez un rôle central non seulement en tant que président de la Confédération, mais aussi comme responsable des affaires étrangères. Pourquoi?

Des discussions décisives en politique extérieure attendent notre pays cette année.

Espérons que le congrès de l'Albisgüetli contribuera à ce que, conformément à l'esprit de ce lieu, on ne se contente pas de parler vaguement et superficiellement d'"ouverture", de "liens institutionnels" ou plus prétentieusement de "bilatéralisme", mais que l'on se concentre avant tout sur les vraies forces de la Suisse et sur l'objectif véritable de notre politique extérieure, à savoir la sauvegarde des intérêts de notre pays. Aujourd'hui, comme souvent dans l'histoire de la Suisse, le principal pilier de notre pays est menacé, c'est-à-dire l'indépendance nationale, condition de la

Discours de l'Albisgüetli du 17 janvier 2014

liberté, de la prospérité et de la sécurité. Cette menace ne vient pas de l'extérieur, mais de l'intérieur.

II. Les années mémorables 2014–1914–1814

L'année 2014 est aussi une année de commémoration.

L'horrible Première Guerre mondiale a éclaté il y a 100 ans. La lutte entre la France et l'Allemagne pour la suprématie en Europe a débouché sur un conflit mondial qui, à son tour, a entraîné un quart de siècle plus tard la Deuxième Guerre mondiale.

Si la Suisse a été heureusement épargnée par ces deux guerres mondiales, c'est notamment parce qu'elle a su défendre opiniâtrement son indépendance et se fixer dans une neutralité crédible.

La situation en Suisse était très différente il y a 200 ans.

Les classes dirigeantes de la Confédération d'alors ont oublié et abandonné à la légère l'indépendance, la liberté, la démocratie et la neutralité, si bien que la Suisse est devenue le théâtre de conflits sanglants et de misère. Notre pays était à terre lorsque Napoléon a été banni en 1814 sur l'île d'Elbe.

La Suisse était dévastée. Comment cela-t-il pu arriver?

En 1798 des troupes armées françaises ont envahi notre pays sous le cri de "liberté, égalité, fraternité". Elles ont parfois été accueillies dans l'enthousiasme.

Qui donc voulait s'opposer à ces belles déclarations "liberté, fraternité, égalité"?

On entend toujours de grandes et belles déclarations quand une puissance étrangère veut restreindre le droit à l'autodétermination d'un autre pays. On promet de belles choses, la liberté et l'égalité, le respect des droits humanitaires, la paix, l'harmonisation, la prospérité, l'ouverture, l'amitié internationale, la solidarité.

Et à chaque fois des puissances étrangères croient mieux savoir que nous ce qui est bon pour notre pays.

Ainsi, le commissaire UE László Andor nous fait la leçon dans le contexte de l'initiative contre l'immigration de masse. L'économie suisse a besoin de l'immigration et les 20% de main-d'œuvre étrangère sont absolument indispensables à la vie quotidienne en Suisse, déclare ce représentant de l'UE¹ qui veut un "rattachement institutionnel" de la Suisse. Mais pourquoi ce Monsieur de Bruxelles sait-il ce qui convient le mieux à la Suisse? Pourquoi donc se fait-il tant de soucis pour la Suisse?

Mesdames et Messieurs, la Suisse a toujours été sous la pression de puissances qui nous voulaient du bien.

Alignement ou prospérité? Voilà une question récurrente dans l'histoire de notre pays.

En règle générale, un alignement trop complaisant a eu des conséquences négatives pour le pays. Il en fut ainsi il y a 200 ans.

¹ „Tages-Anzeiger“ du 8 janvier 2014, p. 5.

Discours de l'Albisgüetli du 17 janvier 2014

Il s'est très rapidement avéré que la traduction réelle des trois belles notions "liberté, égalité, fraternité" propagées dans toute l'Europe était "de l'argent, de l'argent et encore de l'argent". Et, bien sûr, aussi le contrôle des liaisons nord-sud par les cols alpins suisses. Non seulement le trésor public a été transporté à Paris, mais les occupants ont même emporté les animaux figurant dans les armoiries bernoises, c'est-à-dire les ours de Berne.

Où donc se cachait à l'époque le légendaire esprit de résistance des fils de Tell? Seuls les Nidwaldiens ont décidé de se défendre. Alors le Directoire helvétique (c'est ainsi que s'appelait à l'époque le gouvernement suisse) a lancé un décret contre ses propres gens et provoqué, avec l'aide de soldats français, un affreux bain de sang. Un détail qui compte: ce décret était orné d'une image de Guillaume Tell tendant affectueusement ses bras à son enfant, de tout évidence un symbole d'un gouvernement qui, dans un souci paternel, veut prendre dans ses bras un peuple enfantin.

En 1799, la Suisse a été traversée par plusieurs armées se battant pour la prédominance en Europe, c'est-à-dire par des militaires de France, de Russie et de l'Empire habsbourgeois. Si ces puissances ont choisi la Suisse pour se battre, c'est sans doute parce qu'ils préféraient livrer un pays tiers à la destruction et au pillage que le leur.

Mesdames et Messieurs, il n'y a rien de nouveau sous le soleil. Tout a déjà existé. Tirons donc les leçons de notre histoire: l'abandon de l'indépendance, de l'autodétermination et de la souveraineté entraîne la perte de la liberté et la pauvreté. Une telle démission n'a jamais eu d'effets positifs pour la Suisse. Du moins pas pour le peuple!

Des gouvernements cantonaux s'adressaient en termes très humbles aux puissances étrangères. Par exemple, les autorités de la ville de Schaffhouse ont écrit à "son Altesse sérénissime, généreuse et invincible, Monseigneur Paul I, empereur de Russie, tsar de tous les Russes, notre gracieux souverain et maître à Petersbourg"². Et peu avant ces mêmes autorités avaient ovationné les occupants français!

Mesdames et Messieurs, Cher Monsieur le Président de la Confédération, peut-être comprendrez-vous maintenant que je frémis d'horreur quand je lis que le Conseil fédéral s'adresse à "Son Excellence Monsieur José Manuel Barroso, Président de la Commission européenne", alors que cet homme exige de la Suisse qu'elle se soumette au droit UE et abandonne donc son indépendance.

Fritz Bopp, fondateur de notre UDC, un homme ferme et convaincant qui, de simple valet de ferme, est devenu rédacteur et conseiller national, avait déjà mis en garde en 1920 contre l'entrée de la Suisse dans la Société des Nations: "La plus grande menace, ce ne sont pas des canons braqués sur nos frontières, mais les excès d'amabilité par lesquels des hommes d'Etat étrangers tentent d'enjôler nos politiques. Alors, plus que jamais, nous autres Suisses libres, nous devons prier!"

² Michail Schischkin: Auf den Spuren von Byron und Tolstoi. Eine literarische Wanderung von Montreux nach Meiringen, en collaboration avec Franziska Stöcklin, Zurich 2012, p. 229 ss. (citation traduite de l'allemand)

Discours de l'Albisgüetli du 17 janvier 2014

Comme je vous l'ai raconté il y a juste un an, un armailli de Suisse centrale a introduit cette prière dans sa bénédiction de l'alpage:

“Herr Gott b’hüet is vor Wetter und Wind / und vor Bundesröt, wo z’Brüssel sind!“ (Seigneur, protège nous contre le mauvais temps et la tempête et contre les conseillers fédéraux qui sont à Bruxelles.)

Cet armailli valaisan, que j'ai rencontré l'an passé lors d'une randonnée pédestre en montagne a fait un pas de plus en lançant l'appel suivant à la tombée du jour: „Chömet Chüe, ig will i Schtall eu locke / Ou ali Bundesröt, das si ned z’Brüssu hocke!“ (Venez les vaches, je veux vous faire entrer dans mon écurie et avec vous tous les conseillers fédéraux afin qu'ils n'aillent pas à Bruxelles.)

Mais revenons encore une fois 200 ans en arrière. Les autorités suisses de l'époque vivaient plutôt bien sous la domination de maîtres étrangers. Mais qu'en était-il des simples citoyens? Ils étaient livrés à la pauvreté, à la misère, au chaos!

Après cinq ans seulement, Napoléon a imposé une fois de plus un nouvel ordre à la Suisse. La République helvétique fut remplacée par la "Médiation".

Napoléon agissait officiellement comme médiateur – c'est le nom qu'il se donnait – mais en réalité il était dictateur. Il a notamment imposé à la Suisse, autrefois un pays libre, de participer au blocus économique contre la Grande-Bretagne. Son argumentation aurait pu être la suivante: "Votre participation au marché commun européen vous l'impose. Il n'est plus question que vous vous contentiez de profiter de ce marché sans contrepartie."

Mesdames et Messieurs, vous avez sans doute compris le parallèle avec la situation actuelle. La "libre circulation des personnes" et le "rattachement institutionnel à l'UE" signifient l'abandon de l'indépendance et on nous dit que c'est le prix à payer pour participer au marché intérieur européen.

Il va de soi que le gouvernement obséquieux de l'époque s'est empressé de se soumettre aux exigences de Paris alors que cela équivalait à un suicide économique.

Ernst Gagliardi écrit dans son histoire suisse que la vie économique a été paralysée. Toutes les denrées coloniales et matières premières indispensables à la production, le coton, le fil, les colorants, étaient placés sous scellés pendant des mois. Le commerce et l'industrie étaient bloqués. Des milliers de fileurs et de tisserands étaient sans travail. Les banqueroutes se succédaient à Bâle et à Zurich.

Mais l'autorité, elle faisait la fête. La naissance du "Roi de Rome" (le fils de Napoléon) a été célébrée comme s'il s'était agi d'un prince héritier suisse. Soleure a donné 50 coups de canon et célébré un Te Deum. Idem pour Berne, Fribourg et Bâle. Dans le canton de Vaud, on fit la fête au "Généreux Héro" et à "son enfant sérénissime". Les cloches sonnaient à toute volée dans le pays et les villes s'illuminaient.³

³ Ernst Gagliardi: Geschichte der Schweiz von den Anfängen bis zur Gegenwart, tome. 3, Zurich 1937, p. 1189 s.

Discours de l'Albisgüetli du 17 janvier 2014

Vous le voyez bien, Mesdames et Messieurs, c'est ainsi que réagissaient la classe politique, l'église et les autorités à l'installation d'une puissance étrangère. On s'était aligné. Toute ladite élite y participait. Le peuple et ses inquiétudes ne l'intéressaient pas.

Mais la Suisse n'avait pas encore atteint le fond de sa misère. Selon un contrat imposé aux autorités helvétiques, 16 000 soldats suisses devaient rallier l'armée de l'empereur français. La moitié d'entre eux ont participé à la campagne de Russie, défendant héroïquement le dictateur sur les bords de la Berezina. Sur les 8000 hommes, quelques centaines seulement sont rentrés au pays, les autres sont morts dans la neige russe.

Mesdames et Messieurs, quelles leçons devons-nous tirer de cette histoire pour l'année 2014?

L'abandon de la souveraineté et l'alignement sur les exigences d'autorités étrangères apportent souvent honneurs, éloges, argent et prestige aux gouvernants, mais le peuple subit un sort juste inverse.

Ne vous laissez pas séduire par les douces paroles des puissances étrangères.

Veillons à conserver pour toujours notre indépendance qui est la condition de notre liberté. A l'époque que nous venons de visiter, la Suisse a enfin repris son destin en main après 50 ans de domination étrangère et elle s'est donné, nonobstant une violente résistance étrangère, sa propre constitution, la Constitution fédérale de 1848.

On savait désormais d'expérience ce qui était le plus important: "La Confédération a pour but de défendre l'indépendance de la patrie contre l'extérieur, d'imposer la paix et l'ordre à l'intérieur, de protéger la liberté et les droits de la Confédération et de promouvoir la prospérité commune"⁴.

Ce principe est toujours en vigueur. La Constitution fédérale actuelle stipule ce qui suit:

Art. 2

¹La Confédération suisse protège la liberté et les droits du peuple et elle assure l'indépendance et la sécurité du pays.

Et parce qu'on était conscient de la valeur de l'indépendance, on a pénalisé dans l'article 266 du Code pénal suisse les "atteintes à l'indépendance de la Confédération". Cet article est libellé comme suit:

"Celui qui aura commis un acte tendant à porter atteinte à l'indépendance de la Confédération ou à mettre en danger cette indépendance, ou à provoquer de la part d'une puissance étrangère, dans les affaires de la Confédération, une immixtion de nature à mettre en danger l'indépendance de la Confédération, sera puni d'une peine privative de liberté d'un an au moins."

⁴ Art. 2 de la Constitution fédérale du 12 septembre 1848 (traduit de l'allemand)

III. Pressions étrangères: rien de nouveau sous le soleil

L'histoire de la Suisse est marquée par une constante guerre de libération contre des actes hostiles venant de l'extérieur. Mais aussi contre des attaques venant de l'intérieur, donc d'individus aveuglés ou recherchant avant tout le confort personnel. Notre conseiller fédéral Ueli Maurer a eu à ce sujet des mots très pertinents en parlant de la jalousie de l'étranger face à notre liberté et d'une constante fatigue de la liberté à l'intérieur du pays.⁵

Cette analyse vaut toujours à l'heure actuelle. Elle est même d'une actualité brûlante.

Nous vivons une époque où tout le monde menace tout le monde, où tout pays qui refuse de reprendre du droit étranger s'expose à des menaces qui peuvent devenir très dures. Ces attaques peuvent provenir des Etats-Unis, de l'OCDE, de l'ONU, du G-20 et, ces derniers temps surtout, de l'UE.

Le président de la Commission européenne Barroso et l'ambassadeur UE Jones menacent sans détour le peuple suisse de sanctions au cas où le souverain helvétique aurait l'outrecuidance d'accepter l'initiative contre l'immigration de masse et ses restrictions.

Nos libertés suisses suscitent toujours de l'admiration, mais fréquemment aussi de la jalousie. Les gouvernements étrangers, qui accordent moins de liberté à leurs citoyens, se sentent mis au défi et exigent que nous restreignions nos droits de la liberté.

En 1848, la Suisse en tant que république dotée d'une constitution libérale ne cadrerait pas avec une Europe monarchiste. Les grands et les puissants ne manifestaient guère de compréhension pour la voie particulière choisie par notre petit Etat. Ils raisonnaient et raisonnent toujours en termes de puissance, alors que notre réflexion est inspirée par l'idée de la liberté.

IV. L'affaire de Neuchâtel

En tant que Neuchâtelois, vous connaissez fort bien, Monsieur le Président de la Confédération, les tentatives de pression et d'immixtion du roi de Prusse dans le cadre de l'"Affaire de Neuchâtel" de 1857. Neuchâtel était certes un canton suisse, mais le roi de Prusse se considérait tout de même comme chef de l'Etat neuchâtelois. Il voulait dicter la conduite de cet Etat – bien entendu uniquement parce que c'était pour le bien des Neuchâtelois. Mais les Suisses se sont opposés avec courage aux pressions de cette puissante monarchie. Ils ont résisté même aux menaces d'intervention militaire et ont commencé, comme la Prusse, à se préparer à la guerre. Cette fermeté a porté des fruits.

Finalement, le roi de Prusse a renoncé à tous ses droits à Neuchâtel.

⁵ Ueli Maurer: Warum braucht die Schweiz mehr Freiheit? Exposé présenté au congrès des cadres de l'UDC Suisse à Bad Horn, le 7.1.2011.

<http://www.vbs.admin.ch/internet/vbs/de/home/documentation/reden/liste/detailspeech.37152.nsb.htm>

C'est donc grâce à cette résistance que nous avons le plaisir de recevoir parmi nous à l'Albisgüetli un président neuchâtelois de la Confédération. Si à l'époque la Suisse avait cédé, vous ne seriez pas ici ce soir, Monsieur le Président de la Confédération. Peut-être seriez-vous à Berlin et, grâce à l'aide efficace de votre épouse originaire du Vorarlberg, vous seriez peut-être même président d'Allemagne!

V. Au cœur de guerres chaudes et froides

La Suisse – c'est vrai pour la Suisse alémanique surtout – a résisté après 1871 au puissant empire allemand durant la guerre franco-germanique.

Cela n'allait pas de soi. A cette époque aussi les partisans de l'alignement ne manquaient pas. Gottfried Keller a rendu compte en 1871 de milieux sceptiques raillant la liberté de notre petit Etat, des milieux particulièrement présents dans la classe politique de l'époque: "Lächelnde, wenn auch unberufene Stimmen lassen sich hören: Was willst Du kleines Volk noch zwischen diesen grossen Völkerkörpern und Völkerschicksalen mit deiner Freiheit und Selbstbestimmung?" ("On entend des voix souriantes bien qu'ignorantes pour nous dire: mais que veux-tu, petit peuple, avec ta liberté et ton autodétermination alors que tu es pris entre ces grands corps et ces grandes destinées populaires?")⁶

Il y a cent ans, pendant la Première Guerre mondiale, des voix se sont également fait entendre à l'intérieur du pays pour critiquer la prétendue passivité de la Suisse. Les élites de Suisse alémanique admiraient fort l'empire allemand comme grande puissance économique, militaire et culturelle.

A l'inverse, nombre d'élites de Suisse romande auraient souhaité durant la Première Guerre mondiale que la Suisse se batte aux côtés des Français.

Le poète Carl Spitteler mettait en garde à l'époque contre les grandes puissances et la glorification de l'Etat: „In der Tat lässt sich die ganze Weisheit der Weltgeschichte in einem einzigen Satz zusammenfassen: Jeder Staat raubt, so viel er kann." ("En vérité, toute la science de l'histoire du monde peut être résumée en une seule phrase: l'Etat vole autant qu'il peut.")⁷

Avant et pendant la Deuxième Guerre mondiale, les pressions sont venues des dictatures d'Allemagne et d'Italie. Une fois de plus, la non-liberté combattait la liberté. Et une fois de plus il y a eu des gens en Suisse à s'enthousiasmer pour le fascisme italien et le national-socialisme allemand et qui étaient prêts à abandonner la liberté de la Suisse en faveur d'une nouvelle et grande Europe. Et là encore, les partisans de l'alignement étaient plus présents dans les élites politiques, économiques et sociales que dans le peuple.

Durant la Guerre froide, la liberté du pays était doublement menacée: en politique extérieure et militairement par le pacte de Varsovie, en politique intérieure par les nombreux sympathisants du socialisme et du marxisme.

⁶ Gottfried Keller: mandat du Conseil d'Etat zurichois en vue du Jeûne fédéral de 1871.

⁷ Carl Spitteler: Unser Schweizer Standpunkt, exposé devant le Nouvelle société helvétique à Zurich, 14 décembre 1914 (citation traduite de l'allemand)

VI. La votation européenne de 1992

Et aujourd'hui, Mesdames et Messieurs, l'histoire a abouti à l'Albisgüetli: ici, en 1992, dans ces "saintes halles", comme aurait dit Mozart, l'UDC du canton de Zurich a été le premier parti de Suisse à adopter comme consigne de vote "Non à l'adhésion de la Suisse à l'Espace économique européen (EEE)". Un grand non!

L'accord EEE exigeait que la Suisse reprenne une forte partie du droit européen et qu'elle se soumette à la juridiction européenne, donc qu'elle accepte "des lois et des juges étrangers".

Mesdames et Messieurs, on nous demande exactement la même chose aujourd'hui avec le projet de rattachement institutionnel à l'UE! Une fois de plus, nous avons affaire à un contrat de type colonial!

C'est un coup porté à l'indépendance et la liberté de la Suisse.

Le Conseil fédéral écrivait ce qui suit dans son message au Parlement: "Notre participation à l'EEE ne peut pas être considérée comme le dernier mot de notre politique d'intégration. Elle doit être vue dans le cadre d'une stratégie européenne qui doit se dérouler en deux phases et dont l'objectif final est l'adhésion pleine et entière de la Suisse à la CE."⁸

Une véritable avalanche propagandiste a déferlé sur le peuple suisse en 1992. Le Conseil fédéral, le Parlement, les gouvernements cantonaux, Economiesuisse y compris l'Union suisse des arts et métiers se répandaient en menaces contre les citoyennes et les citoyens. Il n'y a pas d'alternative à l'acceptation de l'accord EEE et à l'adhésion ultérieure de la Suisse à l'UE, affirmait-on. Economiesuisse prophétisait le naufrage de l'économie suisse en cas de refus de l'EEE et exigeait l'ouverture de la Suisse, donc l'intégration de la Suisse dans l'UE (appelé CE à l'époque). Voilà la seule voie à suivre par la Suisse, à en croire ces milieux.

Il n'y a rien de nouveau sous le soleil. Aujourd'hui comme hier nous entendons ces mêmes faux prophètes s'époumoner face à l'initiative contre l'immigration de masse. La même classe politique et la même classe économique prétendent qu'une immigration de masse est bonne pour le pays. Et nous observerons exactement les mêmes agissements dans les mois à venir concernant le "rattachement institutionnel".

Mais, Mesdames et Messieurs, nous appelons le peuple suisse à ne pas se laisser leurrer. Ecoutez votre voix intérieure, défendez votre liberté et votre indépendance! Les associations économiques et les managers sont de très mauvais conseillers en cette matière. On peut en dire autant de la classe politique. Tirons les leçons de notre histoire!

Les Suisses ayant eu l'outrecuidance de rejeter le 6 décembre l'accord EEE et l'adhésion à l'UE, le gouvernement national s'est comporté comme autrefois le directoire de la République helvétique.

⁸ Message portant sur l'approbation de l'accord concernant l'Espace économique européen, 18.5.1992, p. 59.

Discours de l'Albisgüetli du 17 janvier 2014

Le soir de la votation du 6 décembre 1992, le ministre de l'économie de l'époque, le conseiller fédéral Jean-Pascal Delamuraz, s'est présenté rouge de colère devant les caméras pour dire que le peuple et les cantons avaient rejeté le contrat EEE, donc l'adhésion à l'UE, avec une participation record de 78,8%.

"C'est un dimanche noir", a-t-il lancé dans les microphones. Pour ajouter que l'avenir de la Suisse appartient à la jeunesse européenne – et non pas à la Suisse. Le peuple suisse serait obligé de rendre des comptes. Ce que Monsieur Delamuraz ne pouvait évidemment pas savoir à l'époque en s'inquiétant de l'avenir de la jeunesse, c'est qu'en 2014 le chômage des jeunes atteindrait des sommets dans l'UE, par exemple 60% en Espagne. Mais le Conseil fédéral fait aujourd'hui exactement les mêmes faux pronostics qu'avant et après la votation sur l'EEE en prétendant qu'il n'existe pas d'alternative à l'immigration de masse et au rattachement institutionnel.

Mesdames et Messieurs, nous ne pouvons qu'espérer que lors de ces deux votations – l'initiative contre l'immigration de masse et le "rattachement institutionnel" à l'UE – le peuple suisse poursuive, comme en 1992, sur sa voie qui a fait ses preuves et qu'il sauvegarde obstinément sa liberté et son indépendance.

Il suffit de regarder au-delà de nos frontières pour voir ce qu'est devenue cette Union européenne qu'on nous présentait comme un paradis.

Les prophéties du fonctionnaire UE de l'époque, Jacques Delors, qui promettait à la Suisse en 1992 que le chômage serait vaincu dans l'UE en 2000, ne se sont pas vérifiées, bien au contraire. Le chômage des jeunes atteint des valeurs records. Chez les adultes, le taux de chômage est de 26,7% et même de 27,3% en Grèce. Le taux de chômage moyen dans la zone euro est de 12,1%.⁹

L'endettement des Etats UE est effrayant. Comme cela était prévisible, la monnaie commune, l'euro, est un désastre. Les statistiques sont trafiquées, on truque et on combine partout. Des Etats qui ne remplissaient absolument pas les conditions économiques préalablement fixées ont néanmoins été admis dans l'espace monétaire commun.

Et voilà, Mesdames et Messieurs, que l'on veut nous rattacher "institutionnellement" à cette erreur de construction intellectuelle qu'est l'Union européenne!

Ce serait abandonner notre indépendance et notre liberté. La Suisse aurait tout à y perdre!

Mesdames et Messieurs, c'est précisément parce que les citoyennes et citoyens suisses ont défendu leur indépendance et leur liberté que cette Suisse déclarée comme perdue, voire morte par les associations économiques et la classe politique après le 6 décembre 1992 se porte aujourd'hui beaucoup mieux que le reste de l'Europe. "La Suisse, île de prospérité", lit-on dans la presse étrangère.

⁹ <http://de.statista.com/statistik/daten/studie/160142/umfrage/arbeitslosenquote-in-den-eu-laendern/>

VII. Rattachements institutionnels à l'UE

Les citoyennes et citoyens suisses (pour rappel: en Suisse, ils forment le souverain) se rendent compte aujourd'hui de l'erreur de construction de l'UE et de la valeur de l'indépendance suisse. Ils voient même aujourd'hui beaucoup plus clairement qu'en 1992.

Voilà pourquoi actuellement 90% des Suisses ne veulent pas entrer dans l'UE (malheureusement cette proportion est inverse dans la Berne fédérale).

Il est évident aussi que les Suissesses et les Suisses ne veulent pas reprendre automatiquement le droit UE et accepter des juges étrangers. C'est bien pour cette raison que nous rejetons l'exigence du président de la Commission européenne Barroso selon lequel la Suisse doit accepter des "rattachements institutionnels au processus de décision UE et à la juridiction UE".

Barroso menace que sinon il n'y aurait plus d'accords bilatéraux. Cher Monsieur Barroso, la Suisse n'a plus besoin d'accords. L'UE est dans la position de la demanderesse et non pas la Suisse. Même s'il existe encore des gens dans l'administration fédérale qui se présentent comme des demandeurs parce qu'ils veulent pousser la Suisse dans l'UE.)

Mais comment se comporte la Suisse face à cette exigence de Bruxelles? Malheureusement nous nous mouvons encore en terrain vague à ce propos. La seule certitude est que le Conseil fédéral ne s'oppose pas à cette attaque contre l'indépendance de la Suisse.

Nous savons aussi que le Conseil fédéral a approuvé le 18 décembre 2013 le mandat de négociation avec l'Union européenne dans le domaine institutionnel. Mais nous ne savons rien du contenu concret de ce mandat. Il n'est pas possible de publier ce mandat, nous a dit le DFAE. Ces cachotteries nous rendent méfiants. Il y a quelque chose de pourri dans l'Etat suisse!

Nous savons aussi que la décision du Conseil fédéral comporte quatre pages. On peut sans doute y lire beaucoup de choses que les citoyens n'ont pas le droit de savoir.

Écoutons donc les déclarations du ministre des affaires étrangères lors de la conférence de presse du 18 décembre 2013. Il a dit en substance que le Conseil fédéral veut renouveler et renforcer la voie bilatérale pour continuer d'assurer la prospérité et l'indépendance de la Suisse. Cela sonne bien, mais pour garantir l'indépendance de la Suisse, nul besoin d'un mandat de négociation de quatre pages. Il suffit de respecter à la lettre l'article 2 de la Constitution fédérale.

Où veut-on reprendre du droit étranger et accepter des juges étrangers, donc détruire l'indépendance pour "assurer l'indépendance"? Bien sûr, la tentative est grande de qualifier de "sauvegarde de l'indépendance" toutes les conventions conclues avec l'UE. Monsieur le Secrétaire d'Etat Rossier a autrefois fort bien résumé cette situation: "Oui, il s'agit de juges étrangers, mais il s'agit aussi de droit

Discours de l'Albisgüetli du 17 janvier 2014

étranger."¹⁰ On peut interpréter comme on veut ces paroles, mais il est évident qu'elles expriment une atteinte à notre liberté, à notre indépendance et à notre démocratie directe. C'est justement ce que nous ne voulons pas!

Mais le Conseil fédéral veut nous rassurer en affirmant que la solution choisie ne constitue pas une reprise automatique de droit UE, mais une reprise dynamique. Qu'est-ce qu'encre encore cette finasserie? La reprise dynamique est-elle plus rapide que la reprise automatique?

Un peu plus loin nous lisons en substance que la Suisse doit avoir la possibilité de décider en respectant toutes les procédures nationales (donc par exemple par un référendum) si elle veut reprendre du nouveau droit UE dans le cadre d'un accord bilatéral. Donc pas de différence par rapport à aujourd'hui? C'est en tout cas ce qu'on tente de nous faire croire.

Et en ce qui concerne les juges étrangers, on s'efforce là aussi de minimiser la problématique en affirmant que les questions d'interprétation du droit UE, qui entrent dans un accord bilatéral, sont en cas de besoin soumises par la Suisse ou par l'UE à la Cour de justice de l'Union européenne (CJUE).

Qu'est-ce que cela veut encore dire? La logique veut que l'on appelle les tribunaux pour les faire juger et non pas pour avoir leur opinion. Que cache donc cette formulation?

Il suffit de poursuivre la lecture pour que la situation se clarifie:

"L'interprétation du droit européen par la CJUE, qui a un caractère contraignant, constituera une base permettant aux deux parties d'aplanir leurs divergences. A défaut de trouver un consensus, des mesures compensatoires proportionnées pourront être prises, pouvant aller jusqu'à la suspension de tout ou partie de l'accord concerné."

Nous y voici donc, Mesdames et Messieurs: le tribunal étranger décide et si la Suisse n'accepte pas la décision elle fera l'objet de sanctions. La nouvelle terminologie pour sanctions est "mesures compensatoires".

Un tel accord est indigne d'un Etat libre. Il viole notre indépendance. La Suisse a vécu il y a 200 ans dans une telle situation. Nous ne voulons plus d'un tel régime. Non au droit étranger, non aux juges étrangers! Non aussi à un simulacre de souveraineté!

On fait semblant, Monsieur le Président de la Confédération, de se montrer ferme face à l'UE et de sauvegarder l'indépendance de la Suisse. Or en réalité, on répond à l'exigence de l'UE d'un rattachement institutionnel de la Suisse. Nous n'acceptons pas ce procédé!

Mesdames et Messieurs, bien que le peuple et les cantons aient refusé en 1992 après un vif débat public l'adhésion de la Suisse à l'EEE, le Conseil fédéral veut en 2014 soumettre le pays aux lois et aux juges UE. Il cherche à dissimuler l'importance de cette affaire en la faisant passer pour une simple routine.

¹⁰ Chefdiplomat akzeptiert fremde Richter. dans: „NZZ am Sonntag“, 19.5.2013.

Discours de l'Albisgüetli du 17 janvier 2014

Ce que l'on appelle renouvellement du bilatéralisme est en réalité un grand pas vers l'adhésion de la Suisse à l'UE.

Le Conseil fédéral sait fort bien que la Suisse n'a aucun intérêt à accepter un tel abandon de sa souveraineté nationale.

C'est uniquement dans son intérêt propre que l'UE cherche à ligoter la Suisse. En 2015, l'UE aura fort à faire avec les velléités d'indépendance de la Grande-Bretagne. Personne ne sait comment l'UE se présentera ensuite, mais il est cependant évident que Monsieur Barroso souhaite pouvoir faire état d'un succès dans les négociations avec la Suisse. Ce n'est cependant pas une raison suffisante pour que la Suisse abandonne sa souveraineté, même si le Conseil fédéral s'adresse à Monsieur Barroso en le traitant d'"Excellence".

Ce projet est, ni plus, ni moins, un pas vers l'entrée dans l'UE sans que l'on dise la vérité aux citoyens.

C'est une adhésion à l'UE à pattes de velours!
Une adhésion à l'UE les yeux fermés!

Comme pour l'EEE, cet objet doit être soumis au référendum législatif obligatoire et il doit être refusé.

Après l'administration fédérale et le Conseil fédéral, il faut s'attendre à ce que le Parlement approuve lui aussi cette perte éclatante de souveraineté. Il ne nous reste donc qu'à informer ouvertement les citoyennes et les citoyens. Et nous devons nous préparer dès à présent à cette votation populaire. Comme il y a vingt ans, il s'agit de sauver l'indépendance de la Suisse.

VIII. L'UDC aide le Conseil fédéral

L'UDC se fait souvent critiquer. On tente de l'isoler parce que, prétendument, elle dit trop souvent non. Il est vrai que nous devons fréquemment nous opposer à des sottises de toutes sortes. Mais le 9 février prochain, nous disons oui, un grand oui à l'initiative contre l'immigration de masse. Et voilà qu'on nous reproche une attitude positive. Nous devrions être plus gentils, plus proches des intérêts de l'Etat, nous dit-on. On nous demande d'aider le Conseil fédéral. Vous savez bien, comme le PDC qui dit oui et amen à tout ce qui vient du Palais fédéral.

Donc nous sommes prêts à donner un coup de main et nous nous demandons comment sortir le Conseil fédéral d'une situation aussi difficile. Et nous réfléchissons à la formulation de la réponse correcte que doit donner la Suisse à Monsieur José Manuel Barroso, président de la Commission UE. Cela n'est pas très simple, mais nous avons tout de même accepté de faire ce travail pour vous faciliter la tâche, Monsieur le Président de la Confédération. Nous avons donc le plaisir, Mesdames et Messieurs, de vous présenter ici le résultat de nos réflexions avant qu'il ne soit classé secret d'Etat par la Berne fédérale. Voici donc cette lettre:

Discours de l'Albisgüetli du 17 janvier 2014

Cher Monsieur Barroso,

(le mot Excellence a du mal à passer nos lèvres de citoyens suisses, si bien que nous nous contenterons de cette adresse. Mais peut-être que vous, Monsieur le Président de la Confédération, vous tutoyez le président de la Commission UE comme cela est malheureusement usuel dans les rapports internationaux. Alors vous écrirez peut-être Cher José ou Cher Joseph ou encore Salut Jo)

Donc recommençons:

PROJET DE LETTRE



Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Swiss Confederation

Le Président de la Confédération

Cher Monsieur Barroso,

En me référant aux échanges de courrier de ces trois dernières années entre vous et le Président de la Confédération suisse en exercice concernant vos propositions sur les questions institutionnelles, j'ai l'honneur de vous transmettre le point de vue du Conseil fédéral suisse.

Permettez-moi pour commencer d'attirer votre attention sur quelques particularités de la Constitution fédérale suisse.

Reposant sur une histoire et une expérience de plusieurs siècles et ayant garanti à la Suisse durant 200 ans la paix, la démocratie et la liberté, la Constitution fédérale suisse comporte comme élément central la sauvegarde de l'indépendance du pays ainsi que la protection de la liberté et des droits du peuple.

Dans son processus de décision concernant les questions institutionnelles avec l'UE, le Conseil fédéral doit tenir compte de cette disposition constitutionnelle centrale, tout comme il doit respecter le fait que le souverain suisse – il s'agit en Suisse des citoyennes et des citoyens – n'est pas prêt à renoncer à l'indépendance de son pays, à la liberté et à la démocratie directe. En tant que gouvernement soumis au souverain, le Conseil fédéral doit respecter ces conditions même s'il peut manifester de la sympathie pour vos propositions.

Vous comprendrez donc, Cher Monsieur le Président, que la Suisse en tant qu'Etat indépendant, qui n'est d'aucune manière membre de l'UE et qui ne tient à adhérer celle-ci ni de manière directe, ni de manière indirecte, ne peut répondre positivement à vos exigences concernant un "rattachement institutionnel", ni en ce qui concerne la législation, ni en termes de juridiction.

Le Conseil fédéral a appris que, faute de tels "rattachements institutionnels", l'UE ne souhaite plus conclure de nouveaux accords bilatéraux. Le Conseil fédéral prend acte avec regret de ce choix. Cela signifie en effet que les négociations bilatérales en cours doivent être suspendues. Il s'agit notamment de l'accord fiscal, dans le quel la Suisse s'engagerait à modifier ses règles d'imposition des entreprises, de la réouverture de négociations sur l'imposition du revenu de l'épargne, de la nouvelle réglementation de l'échange automatique de données, des accords concernant l'énergie, l'agriculture, les autorités de surveillance de la concurrence et de bien d'autres thèmes.

Discours de l'Albisgüetli du 17 janvier 2014

La Suisse se déclare en revanche prête à continuer d'entretenir des relations de bon voisinage avec l'UE au niveau contractuel, notamment pour faciliter l'accès réciproque aux marchés. Il faut également relever dans ce contexte que la Suisse n'est pas membre du marché intérieur européen et qu'elle n'a pas l'intention de le devenir.

Cette prise de position peut vous apparaître comme un abandon partiel de positions adoptées jusqu'ici par le Conseil fédéral en politique européenne. Elle semble notamment en contradiction avec la demande d'adhésion déposée en 1992 et qui n'a pas été retirée jusqu'à ce jour. Cette demande a été déposée avant la décision fondamentale du souverain fédéral concernant l'adhésion à l'Espace économique européen. Contrairement à la recommandation du gouvernement et du Parlement, le peuple et les cantons suisses ont dit non le 6 décembre 1992 à l'EEE et à son corolaire, l'adhésion de la Suisse à l'UE.

Le Conseil fédéral souhaite donc retirer cette demande, mais, selon des recherches faites à Bruxelles, la lettre correspondante semble s'être perdue. Le Conseil fédéral est donc contraint de déclarer cette demande sans objet et il vous prie d'en prendre acte.

Le projet poursuivi par les négociateurs de l'UE et de la Suisse de placer à l'avenir la Suisse devant le choix d'accepter la reprise automatique du droit UE ou, faute de quoi, de s'exposer à des sanctions, appelées depuis peu mesures compensatoires, ne constitue pas non plus une solution aux yeux du Conseil fédéral. Il s'agirait en fait d'un simulacre de sauvegarde de la souveraineté. La Suisse ne peut donc y adhérer.

La Suisse est volontiers prête à entretenir des contacts sur la base de rapports entre deux alliances d'Etat – la Confédération suisse d'un côté, l'Union européenne de l'autre – et de chercher des solutions répondant aux intérêts des deux parties. Dans tous les cas cependant, la souveraineté tant de l'UE que de la Suisse doit être sauvegardée.

Dans cet esprit, je me réjouis, Monsieur le Président, de discuter de solutions avec vous dans le cadre d'un accompagnement du processus qui a fait ses preuves et nonobstant les différences au niveau de l'histoire et en termes de structure étatique.

Entre-temps, je vous adresse, Cher Monsieur le Président, l'expression de ma haute considération.

Le Président de la Confédération suisse

Didier Burkhalter

Discours de l'Albisgüetli du 17 janvier 2014

Nous avons mené une enquête sur la manière dont une telle lettre serait reçue à Bruxelles. Les premières réactions sont favorables, voire très favorables. Et la deuxième réaction était: "Nous savons enfin ce qu'est la Suisse et ce qu'elle veut. Voilà une base sur laquelle on peut négocier."

Mesdames et Messieurs, en tant qu'ancien conseiller fédéral je sais comment est rédigé ce type de lettre au Palais fédéral. Au moins huit diplomates y auraient travaillé pendant au moins trois mois. Monsieur le Président de la Confédération, nous avons le plaisir de vous remettre gratuitement notre projet de lettre. La caisse fédérale s'en réjouira.

Nous ne savons cependant pas si, conformément aux directives sur l'acceptation de cadeaux par les conseillers fédéraux, vous avez le droit d'accepter un cadeau aussi précieux. Et comme la valeur de cette lettre dépasse largement la limite de valeur des cadeaux permis, nous nous permettons tout de même d'y joindre un bulletin de versement de l'UDC du canton de Zurich.

Nous vous souhaitons, Monsieur le Président de la Confédération, une excellente année 2014.

Et je m'exclame en l'honneur de notre pays indépendant:

Viva la Svizra!
Viva la Svizzera!
Vive la Suisse!
Es lebe die Schweiz!